



MUNICIPALITÉ DE
Lac-Tremblant-Nord

Séance extraordinaire du conseil
Samedi le 21 mars 2015
10h30

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et de la légalité de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques au service de bateau-taxi. (limitée à un maximum de 15 minutes)
4. Projet de soutien au service de bateau-taxi à la marina du Lac-Tremblant
5. Période d'intervention des membres du conseil
6. Clôture et levée de la séance.